



Remoulins, le 28 février 2023

Le Président

A

**Mesdames, Messieurs les conseillers
communautaires**

Affaire suivie par : Loubna MOLL
l.moll@cc-pontdugard.fr
06.86.88.50.47
Réf : PP/FS/LM/CC2023_03_06

OBJET : Convocation Conseil communautaire

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous convier à la prochaine réunion du Conseil communautaire de la Communauté de communes qui aura lieu le :

**Lundi 06 mars 2023 à 18h30
Salle Eugène LACROIX
30390 ARAMON**

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président
Pierre PRAT

✂

POUVOIR

Je soussigné
donne pouvoir à
- **de me représenter à la réunion du Conseil de la Communauté de Communes**
convoqué pour le à heures
- **d'émettre tous votes et signer tous documents.**
Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour cause quelconque.
Fait à, le..... (Signature)

ORDRE DU JOUR CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Lundi 6 mars 2023 à 18h30
Salle Eugène LACROIX - ARAMON

Election d'un secrétaire de séance en application des articles L. 2121-15 et L. 5211-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT)	
Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire en date du 30 janvier 2023	
Compte rendu des décisions du Président en application de l'article L. 5211-10 du CGCT	
Rapporteur	ADMINISTRATION GENERALE
Pierre PRAT	Convention avec la Région pour la mise en place du « dispositif exceptionnel pour les artisans boulanger - crise énergétique »
Pierre PRAT	Modification des représentants de la Communauté de communes du Pont du Gard au SICTOMU
Pierre PRAT	Motion de soutien aux élus de la République
Pierre PRAT	Subvention exceptionnelle à verser à la Fédération Française de Basket Ball pour la tenue d'un tournoi international de Basket 3x3 en 2023 au Pont du Gard
	FINANCES
Olivier SAUZET	Rapport d'orientation budgétaire (ROB) 2023
Olivier SAUZET	Délibération cadre annuelle pour l'imputation en section d'investissement des biens meubles inférieurs à 500 € TTC - Budget principal 2023
	RESSOURCES HUMAINES
Fabrice FOURNIER	Mise à jour du tableau des effectifs
	TOURISME
Elisabeth VIOLA	Convention d'autorisation de passage – Chemin d'accès aux falaises et aux équipements relatifs aux voies d'escalade du site local d'escalade de Collias
Elisabeth VIOLA	Convention d'autorisation de passage pour sentier d'initiative locale – Commune de Montfrin.